«***C*hères Vigneronnes, Chers Vignerons.**

Il y a un an à cette même tribune, nous étions heureux de se retrouver en présentiel.

Nous avions conscience que cette pandémie ne serait éradiquée rapidement, la découverte de vaccin en fin d'année et la vaccination d'une grande partie de la population nous laisse envisager un retour à la vie.

Quel bilan devons-nous tirer de cette période ?

Le premier est que notre appellation Côtes de Provence a su résister à cette période d'incertitude.
L'adaptabilité de nos vigneronnes et de nos vignerons a permis à nos entreprises viticoles de continuer à fonctionner.
Nous n'oublierons pas ceux qui ont été plus touchés par cette crise du fait de la fermeture des restaurants. Beaucoup d'analystes s'accordent à dire que nous allons connaitre un rebond économique très fort dans les mois à venir.
Cela permettra à tous de reprendre des activités de façon plus normales.
Nous devons être attentifs aux changements des modes et comportements de consommation qu'à occasionné cette période. Nous devons rester en phase avec nos consommateurs mais aussi nous adapter aux jeunes générations. La notoriété des vins Côtes de Provence sort renforcée de cette crise.

Les sorties de confinement en début de période estivale ont favorisé la consommation de nos vins.
L'exportation a très bien résistée. L'établissement d'une fourchette de prix plus large a permis de reprendre une partie des parts de marchés perdue en grande distribution ces dernières années et a permis une commercialisation de nos vins pendant les périodes de confinement.
La forte fréquentation touristique de l'été a dynamisé les ventes aux caveaux. Cette crise doit nous faire prendre conscience du chemin parcouru. Ce succès n'est pas le fruit du hasard.

Il est le résultat de notre volonté d'être l'appellation emblématique des rosés.
Ce statut nous le devons à la qualité de nos vins, au dynamisme de nos vigneronnes, vignerons et négociants qui ont développés des marchés à l'export et sur le marché international. La création de marques portée au sein de l'appellation contribue au développement des Côtes de Provence et sa notoriété. La composition de notre appellation évolue rapidement. Le succès de nos rosés et la beauté de nos paysages attirent beaucoup d'investisseurs avec des projets de développement sérieux et valorisant. Il est important que chacun trouve sa place, nous devons maintenir un tissu économique varié. Mais en aucun cas détricoter ce que nous avons créé tout au long de ces années passées.
La montée en gamme de notre appellation constitue l'axe majeur de mon action au sein de notre syndicat.
Nous sommes sur le bon chemin.

L'enjeu de cette premiumisation est de consolider l'image d'être le rosé des rosés.
Pour cela la qualité de nos vins doit être irréprochable. J'ai souhaité que nous remettions à plat notre système de dégustation.

Le sujet n'est pas facile à aborder. Nous allons tester à la rentrée un nouveau système permettant une plus grande objectivité.
Nicolas et Mireille vous présenteront tout à l'heure cette réforme de la dégustation. Je souhaite remercier les personnes qui font l'effort de participer à ces dégustations. J'en profite pour vous sensibiliser au fait que nous manquons de dégustateurs. La réforme de l'agrément a souhaité professionnaliser l'action de déguster avec des formations obligatoires. Je vous engage à prendre le temps de participer à ces dégustations qui doivent garantir le niveau qualitatif de nos vins.

Notre vignoble des Côtes de Provence a subi une nouvelle fois un gel très important entre le 6 et le 8 avril dernier. Toute l'appellation a été impactée à des degrés d'intensité différents selon les secteurs. Par endroit, les températures matinales sont descendues jusqu'à -9°. Difficile cette année d'évaluer les dégâts. Certains secteurs ont subi également de la coulure. Les premières estimations sont très élevées. Cependant, la végétation semble repartir de façon différente en fonction des secteurs et des cépages. Cette variabilité très forte rend très complexe une évaluation des pertes. Gel, sècheresse, pluies torrentielles sont au cœur de l'évolution climatique de cette décennie. Nous devons y réfléchir collectivement.

Les enjeux climatiques sont lourds de conséquence sur un plan économique. Nous devons nous organiser et réfléchir à l'évolution technique de nos pratiques culturales pour estomper au mieux ces aléas. Le respect de notre environnement et notre adaptation aux changements climatiques sont des axes majeurs de notre montée en gamme. La bio est bien développée.

La mise en place du HVE collectif au sein de l'ODG nous permet d'avoir des informations objectives sur nos pratiques mais nous devrons aller plus loin.
Au-delà de ces normes que sont la bio et HVE, la grande majorité de nos vignerons pratique des systèmes de culture qui leur sont propres et qui s'adaptent à leur terroir et à leurs sensibilités environnementales.

IL EST IMPORTANT QUE NOUS PUISSIONS LES IDENTIFIER ET LES RECENSER.

Nos pratiques culturales doivent évoluer dans un respect environnemental mais aussi dans le cadre du changement climatique.
Il est important de recenser et d'expérimenter des modes de conduite de notre vignoble adapté à ce changement. La filière viticole varoise devrait réfléchir à une structure commune à tous pour accompagner nos vignerons dans l'évolution de nos pratiques. ODG, INTERPRO ET CHAMBRE D'AGRICULTURE pourraient mettre en commun leurs compétences pour apporter des itinéraires techniques pragmatiques aux vignerons. Un peu comme l'a été le Centre du Rosé il y a quelques années….

Voilà 6 années que j'ai l'honneur de représenter les Côtes de Provence.

Je souhaitai vous présenter un rapport d'étape de l'action que les membres du conseil d'administration et moi-même avons menés.
Nicolas vous présentera le détail de ces actions et celles qui font partie d'un nouveau rapport d'orientation.
Certaines actions sont devenues emblématiques : J'en citerai 2 dans ce rapport :

****** LA PROTECTION DU NOM ET L'IRRIGATION.**

La protection du nom est devenue une action essentielle et je dois l'avouer une de celle dont je suis le plus fier.
Elle correspond à ce que doit être la mission de l'ODG : maintenir et protéger le patrimoine commun à chacun d'entre nous à savoir notre Appellation.
Quand nous avons fait ce choix stratégique j'étais loin d'imaginer l'importance que prendrait cette orientation.
Nous l'avons fait au bon moment car la marque « PROVENCE » est enviée et copiée.
Je remercie les Coteaux d'Aix en Provence et les Coteaux varois en Provence de s'être joint à nous pour mutualiser et renforcer cette défense du nom.
Je ne peux évoquer ce dossier sans adresser mes remerciements à Anaïs HUYSMANS responsable du service Juridique mais aussi à Paul BERNARD Président de la commission juridique.

L'IRRIGATION EST UN SUJET MAJEUR POUR NOTRE REGION.

Elle ne règlera pas tout et doit s'intégrer dans la réflexion du changement climatique. Les Côtes de Provence produites dans le département des Bouches du Rhône ne sont déjà très bien équipées. Il n'en est pas de même dans le Var.

C'est un dossier très complexe :

** Techniquement ce sont des infrastructures lourdes ; il y a la nécessité pour mailler notre département de créer des nouveaux projets techniques par exemple la création d'un tuyau d'alimentation pour alimenter la dépression permienne dont le coût est estimé à plus de 100 millions d'euros.

** C'est in dossier éminemment politique, tous les acteurs doivent participer à ce jour, seul le conseil régional a validé une enveloppe de 250 millions d'euros spécifiquement pour le Var.

Pour avancer efficacement, il faudra que le conseil départemental affirme sa volonté d'intervenir sur ce dossier. Le véritable enjeu est l'autonomie en eau du Var pour la population, la viticulture et l'agriculture.

** L'engagement de notre filière viticole varoise est un atout, elle permettra aux autres filières d'obtenir de l'eau.

Je remercie la Présidente Fabienne JOLY de s'être saisie de ce dossier stratégique pour l'avenir pour l'avenir. Dès qu'elle en a l'occasion elle aborde le sujet avec nos politiques.

** En début d'année nous avons bouclés le dossier d'extension des réseaux sur Cuers Pierrefeu. C'est un encouragement pour les autres dossiers à venir.

D'ici la fin de l'année, la société du Canal de Provence doit nous présenter un projet chiffré de l'extension de l'eau dans le Var

Cela nous permettra d'organiser un symposium de l'eau réunissant les différents acteurs viticoles et nos élus de façon à les sensibiliser sur l'enjeu majeur de l'eau pour notre département.

Notre appellation est organisée avec en son sein des DGC. Elles sont au nombre de 5, elles mettent en avant des terroirs spécifiques.

Je me suis attaché à faire évoluer le cahier des charges de certaines d'entre elles pour rectifier certaines incohérences.

Souvent interrogé par des journalistes mais aussi par souci de valorisation auprès de nos clients, je me suis rendu compte qu'il manquait une mention valorisante pour qualifier une DGC.

Lors d'un débat au sein du comité National sur la nécessité d'établir un bilan des DGC viticoles françaises, j'ai obtenu que le groupe de travail hiérarchisation travaille à l'idée d'adosser une mention valorisante à une DGC.

Suivi par d'autres régions viticoles le groupe de travail défend la notion de cru pour les DGC qui ont su créer une notoriété et une valorisation.

Le texte n'est pas encore voté par le comité National mais la présentation d'un rapport d'étape en juin est encourageante.

J'espère qu'à la prochaine Assemblée Générale je pourrai vous annoncer l'ouverture du dossier de l'obtention de la mention « cru » pour la DGC Sainte Victoire et d'autres dans la foulée.

Dans les différentes actions de l'ODG, il y en a une qui ne figure pas dans les axes stratégiques ; c'est la notion que notre structure doit être au service de ses adhérents.

C'était l'un de mes vœux les plus chers certes nous ne pouvons pas toujours solutionner tous les dossiers mais nous nous efforçons de le faire tout en respectant le cadre règlementaire.

Merci à Florence LANGLET pour son dévouement au sein du service de restructuration. Elle a à cœur de faciliter vos démarches.
Merci à Juliet et son équipe Aurélie, Mélanie, Benoit qui assument La difficile tâche du contrôle technique et du service technique.
Merci à Isabelle qui a en charge la comptabilité et la gestion de l'ODG
Merci à Mireille pour son savoir du terroir et sa rigueur.
Merci à Viviane pour la qualité de son accueil et pour toutes les fonctions qu'elle assume avec énergie et compétences.
Merci à l'équipe du caveau qui met en valeur le fruit de votre travail.

Je n'oublierai pas Nicolas GARCIA qui manage avec brio cette équipe et qui traduit les orientations stratégiques du conseil d'administration de l'ODG en actions concrètes.

Nos structures viticoles fonctionnent avec les cotisations de nos producteurs. La notion de services est fondamentale.

Merci à Tous »